

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du		28 mai 2020	à	20h00
<i>N° délibération</i> D2020-03-02		<i>Date de convocation</i> 22 mai 2020		<i>Date d'affichage</i> 22 mai 2020
<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i> 15	<i>Présents</i> 14	<i>Absents exc.</i> 1	<i>Absents</i> 0	<i>Votants</i> 15
<i>Etaient présents</i>				
M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse		
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	M. BOULANGE Philippe		
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	M. PEREZ Thomas		
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	Mme KRÄWER Alice		
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel			
<i>Était absente excusée</i>				
Mme PECYNA Carole	Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia			
Objet :	Nombre adjoints			

Monsieur le Maire explique que les différents projets en cours et tous ceux proposés au cours de la campagne nécessitent un investissement en temps et en personne très important.

Il est par conséquent demandé au Conseil Municipal d'élire les adjoints, conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit que « le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ».

Aussi le Maire propose de fixer le nombre d'Adjoints au maire à quatre.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer le nombre d'Adjoints au Maire à QUATRE.

Fait à Silly-sur-Nied, le 28 mai 2020
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied


 Signature et cachet